

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité –Fraternité  
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNE DE CROUY SUR OURCQ

Arrêté n° 089 /2022

**ARRETE PERMANENT DU MAIRE  
FERMETURE A LA CIRCULATION**

**Objet :** Fermeture à la circulation des véhicules allée de GESVRES de Crouy Sur Ourcq pour les véhicules de plus de 3T500.

Le Maire de CROUY- SUR -OURCQ,

**VU** l'article 140 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (articles L.2131-2, L.3131-2 et L4141-2 du Code Général des Collectivités Territoriales),

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1 et suivants,

**VU** le Code de la Route,

**VU** le règlement portant sur la circulation publique, dans le but d'assurer la sécurité, la sûreté et la commodité de la circulation.

**Vu** la circulation rendue trop dangereuse après qu'un camion ait arraché les fils téléphoniques, il est nécessaire de fermer l'Allée de Gesvres à la circulation routière pour les véhicules de plus de 3 tonnes 500,

**ARRETE**

**Article 1 :** A partir du mardi 13 décembre 2022 19 heures, la circulation sera interdite Allée de Gesvres pour tous les véhicules dont le PATC dépasse 3T500. Seuls les bus de transport scolaire seront autorisés à circuler.

**Article 2 :** Les panneaux sens interdit pour les plus de 3T500 seront posés par les services communaux.

**Article 3 :** La voie de délai de recours est de deux mois.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera affiché de manière visible du public et les éventuelles autorisations, qui devront être produites à toutes réquisitions des services de Gendarmerie et de Police.

**Article 6 :** copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lizy sur Ourcq, Monsieur le Commandant du Centre d'Intervention des Sapeurs Pompiers de Lizy sur Ourcq, aux Transports Marne et Morin de LIZY SUR OURCQ, Monsieur le Maire de MAY EN MULTIEN, Monsieur le Maire de VARINFROY, Monsieur le Chef des Services Techniques de CROUY SUR OURCQ, à la Police Municipale de Crouy sur Ourcq.

A CROUY SUR OURCQ, 13 décembre 2022

Monsieur Victor ETIENNE  
Maire de CROUY SUR OURCQ

